

Image not found or type unknown



Droit du locataire, devoir du proprio

Par **clanouille**, le **15/07/2009** à **13:02**

Bonjour, je suis locataire depuis 5 ans d'un appartement dont toutes les fenêtres sont vétustes (infiltrations, mur gondolés, fuites, fenêtres voilées). Le proprio s'est engagé depuis notre entrée dans l'appartement à les refaire, et pourtant, malgré mes demandes récurrentes il n'a toujours accepté aucun devis. Je ne sais pas quels sont mes droits et je crains qu'il ne garde ma caution si je quitte l'appartement. merci de m'éclairer si vous le pouvez. merci de votre attention, cordialement Mlle TRINIAC